

## Faites-le ou sinon!

### Vicki Gunn

Directeur Exécutif, PHC Canada

Je me souviens quand j'étais enfant, on me disait «fais-le ou sinon». Je n'ai jamais eu le courage de demander quelle était l'option «sinon». En fait, je ne connaissais personne assez courageux pour demander quelle était la deuxième option. Il était dans notre intérêt de rester à l'écart du redouté «sinon!»

Le gouvernement fédéral et les provinces se sont lancés dans une situation «Faites-le ou sinon!» qui a traversé les tribunaux provinciaux jusqu'à la Cour suprême du Canada.

Qu'est-ce qui a poussé le gouvernement fédéral à dire aux provinces de «faire, autrement!»? Le différend était la taxe carbone.

La taxe sur le carbone ne se limite pas aux émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'un énorme problème qui touche différents niveaux de gouvernement.

Ce dernier «Faites-le ou sinon!» vient de 2018 lorsque le Parlement canadien a adopté la Loi sur la tarification de la pollution par les gaz à effet de serre (projet de loi C-74), qui augmenterait les coûts du carbone à partir de 2019 chaque année jusqu'en 2022 pour un total de 50 \$ par tonne de CO<sub>2</sub>. Le 1er avril, nous avons connu une de ces augmentations . . . tandis que les Canadiens ont été confrontés à des difficultés financières en raison des confinements répétés de notre économie. Mais le problème avec la tarification du carbone est que dans les pays nordiques comme le Canada, nous dépendons de produits énergétiques à base de carbone pour rester au chaud pendant nos longs hivers froids.

Mais ce n'est pas seulement la température de ma maison qui me préoccupe. Au Canada, nous conduisons! Les gens doivent souvent parcourir de longues distances pour se rendre au travail (dans des voitures chauffées!). Il n'est pas possible, par exemple, pour mon mari d'attacher son équipement à son dos et d'aller au travail sans le bénéfice de son camion à -20 ° C (ou à n'importe quelle température). Outre le risque de devenir hypothermique, il ne serait tout simplement pas en mesure de faire son travail. Il passerait la plupart de son temps à marcher! Les «alertes par temps froid extrême» sont là pour une raison; ils avertissent les gens de ne pas rester dehors plus de quelques minutes.

Cet accord affecte également notre utilisation de l'électricité. Je suis un mordu de «lumière éteinte». Nous gardons très peu de lumières allumées dans notre maison. Si nous ne sommes pas dans la pièce, nous n'avons pas besoin d'allumer la lumière. La compagnie ontarienne Hydroélectrique a dit un jour dans un avis que j'utilise beaucoup moins d'électricité que mes voisins. Alors, tu vois, je fais de mon mieux pour conserver l'énergie sans m'asseoir dans une maison froide et sombre.

D'un autre côté, nous avons des gens comme notre Premier Ministre qui, aux frais des contribuables, ont accumulé des factures d'électricité totalisant 28629 \$ en six mois pour une résidence.<sup>1</sup>

En 2015, notre Premier Ministre a signé l'Accord de Paris,<sup>2</sup> promettant de réduire notre empreinte carbone. Cependant, un grand pays peu peuplé comme le Canada ne représente qu'environ 2% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Notre conformité aurait un impact minime sur les niveaux de GES, mais l'atteinte de cet objectif aurait un effet négatif énorme sur nous. Nous aurions besoin de réduire notre utilisation, par rapport aux totaux de 2015, de l'équivalent de 100% de notre secteur gazier et pétrolier et de l'équivalent de 52% de notre secteur des transports.<sup>3</sup> Faut-il revoir les climats nordiques pour voir les problèmes que cela nous créerait? Chauffer nos maisons et conduire nos voitures est vraiment important . . . surtout en hiver.

Mais il y a aussi d'énormes ramifications à renverser notre Constitution, ce que fait ce «sinon».

Le Premier Ministre Trudeau a dit aux provinces que c'était leur compétence et qu'elles devaient donc élaborer un plan de taxe sur le carbone égal ou supérieur au plan fédéral . . . ou sinon!

Le «ou sinon» était très clair . . . le gouvernement fédéral imposerait son plan fiscal aux Canadiens de toute province qui ne «respecterait pas la ligne». Qu'est-ce que cela signifie? C'est comme dire: «C'est à vous de décider si vous mettez en œuvre une taxe sur le carbone, mais si ce n'est pas le cas, même si je n'ai pas le pouvoir de le faire, je l'appliquerai.» Soit les provinces le font, soit le gouvernement fédéral le fait, mais de toute façon, comme la «dictature de base» pour laquelle Trudeau a professé son admiration, il l'a décrété et ce sera fait.

Selon la Loi constitutionnelle de 1867, les ressources sont sous le contrôle des provinces. C'est ce que dit notre Constitution - pas un juge, pas le Premier Ministre, mais notre Constitution, qui est le document qui dit que nous sommes un pays souverain. S'il y a une chose qui devient de plus en plus évidente, c'est que lorsque quelque chose ne peut pas arriver en passant par la porte d'entrée, notre gouvernement trouvera une porte dérobée, une fenêtre ouverte ou un morceau de lambris lâche - n'importe quel moyen pour obtenir ce qu'ils veulent!

Selon l'opinion minoritaire du juge Côté de la Cour Suprême: «Je suis d'avis que certaines parties de la Loi [Loi sur la tarification de la pollution par les gaz à effet de serre] sont tellement incompatibles avec notre système démocratique qu'elles sont indépendamment inconstitutionnelles. Elle dit également: «Le résultat est un élargissement permanent et significatif du pouvoir fédéral au détriment de l'autorité législative provinciale non autorisée par notre Constitution.»<sup>4</sup>

Que se passe-t-il lorsque nous commençons à démanteler notre Constitution pour combattre le «non»? Nous avons déjà vu de plus en plus parler de séparation. Il y a différents niveaux de discussions en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. La Constitution est un document juridique qui nous unit. Si ça ne veut rien dire alors . . .

Le régime autocratique de notre Premier Ministre, qui fouille dans notre Constitution pour trouver des échappatoires pour faire exactement ce qu'il veut - sans les contraintes de la loi - provoquera-t-il d'autres discussions séparatistes? Pourquoi ne le ferait-il pas quand il réinvente notre pays dans un endroit où il est la loi supérieure? Notre Constitution dit que «le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit», mais pendant de nombreuses années, nous avons vu M. Trudeau se soustraire aux lois que nous autres devons respecter. Qu'il s'agisse des nombreuses infractions à l'éthique pour lesquelles il a été condamné, ou de l'affaire SNC-Lavalin, ou de la consommation de drogues illicites en tant que député, nous avons vu que les lois ne sont pas dissuasives ni pour lui ni pour le Parti libéral.

En 1215, la Magna Carta est signée. Elle a mis tout le monde - y compris le roi (maintenant la branche exécutive du gouvernement) - sous la loi. Cet héritage a été gravement diminué pendant le mandat de M. Trudeau en tant que Premier Ministre.

Il est temps de ramener le droit à la juste place qu'il occupe dans notre tradition. Rejoignez le PHC Canada.<sup>5</sup> Il est temps d'exiger l'égalité pour tous devant la loi - y compris le Premier Ministre et les juges de la Cour Suprême - plutôt que des lois distinctes pour l'aristocratie.

### **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [www.rebelnews.com/trudeau\\_ran\\_up\\_28\\_000\\_in\\_electricity\\_bills\\_at\\_harrington\\_lake\\_in\\_just\\_six\\_months](http://www.rebelnews.com/trudeau_ran_up_28_000_in_electricity_bills_at_harrington_lake_in_just_six_months)

<sup>2</sup> [unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement](http://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement)

<sup>3</sup> [www.cnn.com/2020/02/14/asia/coronavirus-who-china-intl-hnk/index.html](http://www.cnn.com/2020/02/14/asia/coronavirus-who-china-intl-hnk/index.html)

<sup>4</sup> [torontosun.com/opinion/columnists/lilley-supreme-court-sets-dangerous-precedent-with-carbon-tax-ruling](http://torontosun.com/opinion/columnists/lilley-supreme-court-sets-dangerous-precedent-with-carbon-tax-ruling)

<sup>5</sup> [www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous](http://www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

[chp.ca/fr/accueil](http://chp.ca/fr/accueil) • [NationalOffice@chp.ca](mailto:NationalOffice@chp.ca) • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié

---